



PREFECTURE DE LA REUNION

Pôle Régional Santé Publique
et Cohésion Sociale

Direction Régionale des Affaires
Sanitaires et Sociales

A R R Ê T É N°2211

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE

D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

LE PREFET DE LA REUNION
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU les articles L 6211 - 2 , R 6211-1 et R 6211-2 du Code de la Santé Publique ;
- VU la demande présentée le 16 février 2006 par Monsieur le Docteur BERREBI Serge sollicitant l'ouverture d'un Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale à SAINTE MARIE ;
- VU l'attestation du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins en date du 20 mars 2006 certifiant que le Docteur BERREBI Serge est régulièrement inscrit à l'Ordre en vue d'exercer en qualité de Directeur au L.A.B.M. situé au n°28 rue montée des veuves à SAINTE MARIE et exploité par la S.E.L.A.R.L. dénommée CAMBIO ;
- VU le rapport d'enquête du Pharmacien Inspecteur de Santé Publique en date du 16 mai 2006 ;

Considérant qu'à la lecture des réponses apportées aux remarques figurant dans ce rapport, rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée au demandeur ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 L'ouverture d'un Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale est autorisée au 28 rue montée des veuves 97438 SAINTE MARIE .

ARTICLE 2 Le L.A.B.M. – ayant pour enseigne “Rivière Sainte Marie” et pour Directeur : M. le Dr BERREBI Serge – est exploité par la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée “CAMBIO” et enregistré sous le n° 974-76.

ARTICLE 3 Cette autorisation est délivrée pour les catégories d'analyses suivantes :

- biochimie
- bactériologie
- paratologie
- immunologie
- hématologie

ARTICLE 4 Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés , chacun en ce qui le concerne , de l'application du présent arrêté , qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département .

Fait à SAINT DENIS , le 16 juin 2006

LE PREFET
Pour le PREFET
Le Secrétaire Général

Franck-Olivier LACHAUD